

Commission des sites et monuments nationaux (« COSIMO »)

Vu la loi modifiée du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;
Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des sites et monuments nationaux ;

Attendu que l'ancienne ferme sise 30, route de Luxembourg à Consdorf se caractérise comme suit :

L'ancienne ferme « a Schenten » sise 30, route de Luxembourg est implantée au centre de la localité de Consdorf. L'ensemble se distingue non seulement par l'envergure des immeubles mais aussi par la grande parcelle, de forme triangulaire, qui est entourée sur une grande partie par un haut mur de clôture. La propriété est bordée par la route de Luxembourg, la rue du Mur et le Huelewee.

Il s'agit d'une ferme en U, assez représentative, avec des immeubles remontant à diverses périodes de construction et de transformation implantés autour d'une cour intérieure pavée (TBA /EDB). L'immeuble principale, implanté sur le petit côté, est la maison d'habitation. Les corps de bâtiments implantés en perpendiculaire par rapport à la maison sont des annexes agricoles.

La maison d'habitation a été érigée en 1896, sur l'emplacement d'un bâtiment plus petit déjà inscrit au plan cadastral de 1818. Vers la moitié du XX^e siècle, après la Seconde Guerre mondiale, des travaux de restauration et de transformation ont eu lieu, surtout dû aux dommages de guerre et au manque de place (EDB). L'immeuble de liaison entre la maison et les annexes de droite a été érigé au même moment que la maison, à savoir en 1896. La maison se dresse sur un plan rectangulaire et la façade principale, de conception néobaroque, s'élève sur deux niveaux surmontés par une toiture à croupettes (CAR). Elle se divise de manière symétrique en cinq travées d'ouvertures. La travée centrale abrite l'entrée qui est devancée par un escalier. La porte d'entrée en bois est d'origine. Les baies sont rectangulaires, assez hautes et présentent des encadrements en pierre de taille avec des arcs segmentaires. Les appuis moulurés sur corbeaux et les piédroits chanfreinés animent l'ensemble (AUT / CAR). Au premier étage, la fenêtre centrale a été transformée en porte-fenêtre donnant accès à un balcon qui a été ajouté vers la moitié du XX^e siècle (EDB).

La façade est cadrée par un socle et un chaînage d'angle en enduit, imitant des pierres, et par une corniche moulurée en pierre de taille.

Les pignons présentent chacun une descente de cave avec un encadrement en pierre de taille, en arc cintré, accessible par un escalier en pierre.

La façade postérieure se divise seulement en trois travées et présente des encadrements en pierre de taille beaucoup plus simples que ceux de la façade principale.

À l'intérieur, la maison conserve une grande partie de la substance bâtie de même que divers éléments historiques tels que des revêtements de sol en bois, un escalier en bois, des portes avec chambranles en bois ou encore des plafonds aux stucs (AUT).

L'annexe située à gauche de la maison remonte en partie au XVIII^e siècle et a été agrandie en 1896, ensemble avec la maison. À la fin du XX^e siècle, la partie la plus ancienne de ce bâtiment a été transformée en habitation. La partie centrale a conservée un état plus authentique et présente entre autres une cave voûtée et des encadrements en pierre de taille.

L'annexe implantée à droite de la maison résulte également de plusieurs étapes de construction. La partie la plus ancienne est celle qui donne vers la cour. Ses bases datent du XVIII^e siècle et elle figure sur le plan cadastral de 1818. Des transformations ont eu lieu entre autres en 1891, comme l'indique une inscription sur la clé de voûte du portail de grange. Les parties des étables érigées derrière le corps donnant sur la cour datent de l'année 1948. À l'intérieur, les étables présentent une partie de la structure bâtie d'origine de même que des éléments résultant des transformations de l'après-guerre. La façade donnant sur la cour présente différentes ouvertures, à savoir des fenêtres, des portes, un portail de grange et des lucarnes d'aération, toutes sans encadrements visibles. Cependant, à part les fenêtres d'étables, toutes les ouvertures ont des encadrements en pierre de taille qui ont été cachés après la guerre sous l'enduit de la façade. Diverses baies murées témoignent également des différentes étapes de transformation.

Le mur de clôture, qui a été érigé à différentes étapes au fil des siècles, est divisé en plusieurs tronçons qui présentent différentes hauteurs, différents couronnements et différentes épaisseurs. Sur la partie donnant sur le croisement de la rue du Mur et du Huelewee, se trouve un arc de portail, partiellement muré, afin de le transformer en porte. La fonction et la provenance de ce portail sont incertaines.

L'ensemble de l'ancienne ferme marque de manière décisive le noyau historique de Consdorf. En effet, la propriété se distingue non seulement par son ampleur mais aussi par ses qualités architecturales. De cette façon elle remplit les critères de **l'authenticité (AUT)**, **d'évolution du bâti (EDB)**, de **type de bâti (TBA)** et est **caractéristique pour ses périodes de construction (CAR)**. Ainsi, les immeubles présentent d'un point de vue historique, artistique et esthétique un intérêt public à être protégés.

La COSIMO émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que monument national de l'ancienne ferme sise 30, route de Luxembourg à Consdorf (no cadastral 570/3786)

Christina Mayer, John Voncken, Matthias Paulke, Mathias Fritsch, Sala Makumbundu, Marc Schoellen, Christine Muller, Anne Greiveldinger, Nico Steinmetz.

Luxembourg, le 14 octobre 2020